



HAL
open science

La syntaxe phrastique actualise-t-elle l'incidence lexicale? Etude comparée du français et du basque

Didier Bottineau

► **To cite this version:**

Didier Bottineau. La syntaxe phrastique actualise-t-elle l'incidence lexicale? Etude comparée du français et du basque. XIIe Colloque international de l'Association internationale de psychomécanique du langage (AIPL), Jun 2009, Bruxelles, Belgique. pp.103-114. halshs-00656000

HAL Id: halshs-00656000

<https://shs.hal.science/halshs-00656000>

Submitted on 4 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier Bottineau
CNRS, UMR 7114 MoDyCo (Modèles, Dynamiques, Corpus)
Université Paris Ouest Nanterre - La Défense
didier.bottineau@u-paris10.fr

La syntaxe phrastique actualise-t-elle l'incidence lexicale ? Etude comparée du français et du basque

Résumé

Peut-on rendre compte de la structure syntaxique propositionnelle dans une langue donnée à partir du potentiel associatif lié aux unités lexicales (théorie de l'incidence) ? Oui jusqu'à un certain point en français. Mais il existe également un processus d'actualisation phrastique, l'agenda orthosyntaxique, que l'on peut envisager comme fait de langue non lié aux classes de mot. On en présente les principes et on les illustre contrastivement à partir des cas du français et du basque.

Mots clés

Syntaxe phrastique, incidence lexicale, actualisation, basque, français

Abstract

Does sentence syntax actualize lexical incidence? A comparative study of the French and Basque languages

Is it possible to account for the syntactic structure of clauses in a given language on the basis of the combinatory possibilities attached to the word categories of its lexicon (theory of incidence) ? This can be done to a certain extent in French, but there also exists a specific process for actualizing the sentence, namely the orthosyntactic agenda, which can be considered as a property of the language (as opposed to discourse) that is not attached to lexical categories. This study outlines the main principles and applies them contrastively to the cases of the French and Basque languages.

Key-words

Sentence syntax, lexical incidence, actualization, Basque, French

1. L'incidence lexicale, précurseur des relations syntaxiques

Selon Guillaume, la phrase, unité de discours, se compose à partir des mots, unités de langue : la structure de la phrase est contrainte par les possibles combinatoires que présentent les unités lexicales (*Leçons de linguistique* 2 p.30). La structure syntaxique de la phrase ne se voit reconnaître aucune existence propre comme fait de langue ; elle est reconstruite à chaque prise de parole, déterminée par le jeu du réseau de connexions qui se recrée par la mise en œuvre de l'incidence déployée entre les unités lexicales.

En français, le nom, partie de langue, d'incidence interne, préfigure la fonction de support du sujet de la proposition ; et le verbe, d'incidence interne, prépare la fonction de support du prédicat de la proposition. L'opposition verbo-nominale de langue répartit le lexique en deux classes principales d'unités sémantiques munies de capacités combinatoires que le discours articule par des syntagmes qui les actualisent successivement. L'actualisation peut passer par des formes de langues munies dès leur état primitif des propriétés requises, respectivement le pronom sujet et la forme finie du verbe intransitif :

- (1) J'hallucine !
 [Je][hallucine]
 N V

ou par une instanciation construite en discours :

- (2) L'illustre chercheur que je suis ne peut en croire ses yeux.
 [L'illustre chercheur que je suis] [ne peut en croire ses yeux]
 SN SV

En recombinaison en discours des syntagmes qui actualisent les régimes incidenciellement préalablement dissociés à l'état de puissance en langue, la synthèse phrastique inverse la morphogénèse lexicale. L'algorithme de production phrastique, sujet + prédicat, enchaîne des fonctions syntagmatiques dont les rôles connectifs d'apport et de support actualisent les incidences respectives de leurs précurseurs lexicaux, le nom et le verbe : le macroprocessus d'actualisation phrastique en discours actualise le microprocessus d'actualisation lexicale en langue¹.

Ce enchaînement se présente comme un *algorithme* (chaîne de tâches planifiées), un *formulaire* (chaîne de gabarits à instancier lexicalement), ou un *agenda* au sens étymologique, avec son automatisme (au sens de Janet 1889) et sa variation improvisée au gré des instanciations et interpolations (détachements, incisives). Ce que produit cette routine n'est pas la phrase en tant qu'objet (approche générative) symboliquement corrélée à « du sens » (cognitivism : manipulation computationnelle d'objets symboliques), mais bien le sens à travers l'expérience sensorimotrice de la phonation et les effets interprétatifs sémiotiques attachés à la découverte de ses composantes et à l'anticipation de leurs effets. La parole, intravertie (endophasie²) ou extravertie (exophasie), se définit comme la conduite motrice (réelle ou imaginée) d'une chaîne d'évènement acoustiques perturbateurs (le signal, réel ou imaginé) dont la perception (réelle ou anticipée)³ suscite chez tout expérimenté (y compris le locuteur) une cascade d'évènement mentaux (récupération de prototypes notionnels, articulations de ces entités et corrélations aux données contextuelles) ; l'aboutissement est la présentation mentale d'une scène sémantique dynamique munie de composantes propres différentes des catégories perceptuelles (les notions lexicales sont dialogiques) et d'une

¹ Dans le modèle chomskyen, la phrase, unité de départ analysable en SP + VP, ne se génère pas à partir du croisement des potentiels combinatoires des mots : pas de rapport langue / discours, pas d'actualisation. Et le modèle ici décrit, uniquement fondé sur le français, ne se veut nullement universel, comme on le verra avec le basque, et encore moins inné.

² Peu d'importance a été accordée à l'endophasie en linguistique : Vygotski (1962) postule chez le jeune enfant un état initial d'indiscrimination des paroles adressive et réflexive; Shanon (1993) modélise des états de conscience à partir de la capture de fragments de parole intérieure restituée par démarche expérimentale ; Laplane (2000) milite en faveur de l'indépendance de la pensée relativement au langage ; Bergounioux (2004) fait du locuteur son propre auditeur dans le cas de l'endophasie et propose un traitement unifié de l'auto- et de l'allo-interprétation) ; Bottineau (2009) définit la parole comme une procédure de conduite de la genèse du sens auto-déterminée par un couplage moteur-sensoriel adressif (communication) et réflexif (endophasie).

³ On fait ici allusion à la théorie de l'autopoïèse et de l'enaction (Varela, Maturana) dérivée de la phénoménologie de Merleau-Ponty) : l'action du sujet co-détermine par la relation médiatrice les états de l'environnement (ou de l'objet) et du sujet qui enregistre une expérience de sa propre action et apprend à former des prédictions et orienter ses actions ultérieures en temps réel. Il en va de même pour la parole : par son action motrice et ses effets retours perceptuels aux effets sémiotiques prévisibles et intentionnels, le sujet co-agit sur son propre vécu psychologique et sur celui d'autrui, corrigeant le monde perçu en y introduisant les signaux dont la semiosis attendue l'intéresse et le motive (boucle autopoïétique, complexifiée par son fonctionnement intersubjectif), coordonnant les attentions autour d'un évènement fédérateur, et coordonnant sa propre attention autour de ce processus – effet « hominisateur » décrit par Guillaume en termes psychologiques (la parole apporte la *lucidité* à la conscience).

narrativité structurée (modélisée notamment par les espaces mentaux de Fauconnier). *Parler, c'est (se) faire penser* : faire vivre à soi (endophasie) ou à autrui (exophasie) la présentation d'une expérience sémantique articulant des notions dialogiques selon un protocole de recombinaison régulé par des marques de connexions (grammèmes) censé survenir selon un enchaînement régulier (syntaxe). On nomme cet enchaînement *schème orthosyntaxique* pour en parler en tant que structure descriptible comme le fait la typologie des langues, et *agenda orthosyntaxique* pour l'envisager sous l'angle de phénoménologie de l'expérience de l'actualisation⁴ par les interlocuteurs avec ses effets cognitifs en matière de constitution du sens⁵.

2. L'agenda orthosyntaxique du français

L'agenda orthosyntaxique de la phrase française se compose de deux phases, le sujet et le prédicat. Le sujet pris pour support crée un *opérande* : il convoque une entité en attente de modification, « je » ; le prédicat apporte l'opérateur : il convoque un processus, « dors », par lequel l'entité initiale est modifiée à l'interprétation. Le plus souvent, la modification du sujet par le prédicat est censée coïncider avec un processus dynamique non verbal, objectif, dans le « monde réel » auquel croient les interlocuteurs : « le chien aboie » ; l'effet interprétatif du verbe « aboie », le fait de modifier la présentation initiale du chien non aboyant, est masqué par la comparaison au souvenir de la perception du comportement de l'entité non verbale correspondante quand elle existe, le chien aboyant : on dit en ce cas que l'énoncé (verbal) exprime une action (non verbale), laquelle occulte le dynamisme intrinsèque du processus (verbal) de couplage sujet / prédicat, opérande / opérateur. La chose est plus nette pour les énoncés réputés statifs comme « les liposomes sont des cristaux liquides » : si le locuteur adresse cet énoncé à un allocutaire supposé ignorant sans se méprendre sur l'état des connaissances supputées, le prédicat provoquera bien une mutation de la notion prototypique convoquée par le sujet, « liposomes », en lui adjoignant des sèmes jusqu'alors étrangers, « cristaux liquides ». De même, signaler « c'est vert » ne décrit pas une scène en cours, mais provoque une prise de conscience de nature à susciter une réaction. Tout couplage S/P matérialise la conduite, par des actions corporelles enchaînées, d'une transition d'un état mental antérieur à un état mental postérieur en lequel, au minimum, une prise de conscience est obtenue, et se solde par l'acquisition d'un savoir si sa fixation devait laisser comme trace un souvenir non épisodique et durable.

⁴ Il existe en psychomécanique de nombreux travaux sur l'incidence dans la phrase nucléaire, mais on pense surtout aux réflexions pionnières de Valin (1981) sur le devenir dynamique des régimes incidenciels avec la progression du seuil d'actualisation phrastique : les schémas proposés traitent autant de l'interprétation que de la production.

⁵ La parole permet (i) de constituer pour soi et/ou autrui une expérience sémantique langagière de nature distincte de celle des opérations de catégorisation perceptuelle par l'action, (ii) de coordonner les subjectivités autour de l'interprétation de ses manifestations physiques perceptuellement partagées, (iii) de repenser le vécu (dont soi-même) dans les termes dialogiques empruntés à autrui et selon les conceptualisations culturelles vectorisées par les discours, (iv) de focaliser les consciences individuelles sur cette activité durable, mobilisatrice et fédératrice, au point de nous faire croire, à travers cet expérience et par le rapport à autrui, que nous sommes un « moi » unifié. On récuse donc deux idées classiques : (a) que la parole exprime un projet sémantique déterminé, et (b) que la langue encode une représentation organisée du monde objectif. Les effets de la parole sur la condition humaine sont bien plus divers que la simple possibilité d'échanger des vues (encodagisme communicationnel) : la parole élève à tout instant l'intelligence du sujet au niveau de celle de la communauté par incorporation et réappropriation de processus sociaux de catégorisation notionnelle, recombinaison formelle, et inscription discursive stéréotypique. La parole n'encode pas l'idée, elle fait la pensée et amplifie l'intelligence (Bottineau 2010).

En français, la séquence opérande / opérateur s'explique de manière si complète et automatique que le sujet doit être instancié quand bien même aucun support définissable ne s'expose à la modification, d'où l'impersonnel, *il pleut*. On n'a donc en principe pas besoin d'invoquer la personne d'univers de Moignet, mais en pratique le pronom utilisé est bien le pronom délocutif (vs *je/tu*) non déictique (vs *ça*, cf. *ça pleut*) susceptible de s'appliquer à l'ensemble de cet espace abstrait : l'impersonnel français est un effet colatéral de l'agenda orthosyntaxique, mais par le jeu des oppositions, le pronom n'est sans doute pas dénué de sens. Dans les autres langues romanes, la routine de l'exécution de l'agenda ignore régulièrement la définition de l'opérande et se contente de celle de l'opérateur : *viene* « il vient » ; aussi l'impersonnalité passe-t-elle inaperçue : *llueve* « il pleut ».

Chacune des phases de l'agenda peut être instanciée soit saturée par une unité lexicale (*il pleut*), soit instanciée par des enchaînements complexes (syntagme ou subordonnée nominaux, prédicat avec compléments) qui forment un *sous-réseau local* : un segment muni de son propre agenda syntaxique interne, le plus souvent sélectionné par un opérateur d'amorçage ad hoc (déterminant, préposition, conjonction, auxiliaire) à double effet (engager le locuteur dans une procédure énonciative orientée et préfigurer un système d'attentes pour l'interprétant).

L'agenda orthosyntaxique minimal (S+P) peut être étoffé de segments complémentaires, les excursions parasyntaxiques (circonstants, détachements, incises), eux-mêmes amorcés par leurs propres opérateurs. Ceci suppose des prises de décision en temps réel, des effets de planification et d'annonce, et des opérations de reprise de tâches laissées en suspens : la prosodie joue entre autres un rôle de *régulateur métasyntaxique* (même si selon Morel et Danon-Boileau elle articule également un schème informationnel propre distinct de celui de la syntaxe propositionnelle).

L'agenda orthosyntaxique traite de la même manière l'idée regardée (le couple S/P à actualiser et marquant le procès) et l'idée regardante (le point de vue élocutif sur l'actualisation s'il en est). La première connaît trois niveaux de construction :

1. nulle (modus = zéro, ni S ni P) : *tu pars* (pas de modalisation, seul le couple S/P de l'idée regardée est donné) ;
2. partielle (le modus a P mais pas S) : *tu dois partir* (modalisation interne marquée par un auxiliaire interposé entre S et P ; la cause du jugement élocutif est rapporté aux propriétés du sujet grammatical : l'état circonstanciel de « tu » est présenté comme porteur du motif du jugement de nécessité ; le sujet est commun à la causation du procès et à celle de la modalisation, laquelle n'a pas de sujet propre, et le verbe infinitif ne répète pas le sujet déjà donné)
3. complète (modus = S+P) : *il faut que tu partes* (le jugement élocutif de nécessité est rapporté à une causalité autre que l'état du sujet tu, d'où *il* impersonnel ; la modalisation prend elle-même la forme d'un couple S/P, redoublant l'agenda, et le verbe, accordé avec un sujet propre, est à une forme personnelle).

Dans le processus d'actualisation, le degré de reduplication syntaxique du couple S/P est proportionnel au niveau d'individuation d'une modalité : l'agenda orthosyntaxique est donné en langue comme unité procédurale, mais son redoublement dialogique se construit suivant la procédure habituelle du temps opératif avec ses trois niveaux de construction (*in posse, in fieri, in esse*), et la forme du verbe (impersonnelle / personnelle) dépend de l'intégration ou non du sujet propre au modus.

En ce qui concerne la chaîne informationnelle, on observe deux principes :

- hors de l'agenda orthosyntaxique (S/P), au niveau des circonstants des détachements, la progression est orientée du thématique (mémoirel interlocutivement partagé) vers le rhématique (amémorial à l'interprétation) : *moi, le gateau, je le mange / le gateau, moi, je le mange*

- dans l'agenda orthosyntaxique ce principe s'applique, mais il peut entrer en conflit avec la valence verbale : le verbe transitif distribue ses actants en hiérarchisant les arguments lexicaux du plus dynamique (agent qui le précède) vers le moins dynamique (patient qui le suit), de l'opération vers le résultat. La voix est « active » lorsque l'échelle thématique – rhématique et l'échelle argumentale sont compatibles : *j'ai mangé le gâteau* (agent thématique, patient rhématique). En cas de conflit (patient thématique, agent rhématique) l'échelle argumentale est neutralisée (intransitivation du verbe passif) : *le gâteau a été mangé (par le chien)*, et les nominaux (*gâteau, chien*) se retrouvent là où on les attend selon leur statut mémoriel (thème, rhème) et non selon leur statut argumental d'agent ou de patient relatif au procès verbal ; et la situation de compromis est représentée par les clitiques (*je le mange*) : tous précèdent le verbe (thématicité) mais dans l'ordre agent / patient de l'actance verbale (*je le*). C'est dire que l'agenda orthosyntaxique n'encode pas la situation décrite, il l'organise en fonction du rapport intersubjectif mis en scène selon le critère de la mémoire partagée ou non, et il ne conserve la matrice actancielle que si elle ne s'oppose pas à la matrice dialogale. L'agenda articule donc une hyposyntaxe d'origine interne, issue du verbe, la valence linéairement orientée, et une hypersyntaxe d'origine externe, le texte dans le rapport dialogal, fictif ou réel, cette dernière ayant le dernier mot. Cette dualité, caractéristique du système roman, ne se retrouvera pas en basque.

Ainsi, pour le français, en regroupant ces principes : (i) agenda orthosyntaxique, (ii) excursion parasyntaxiques optionnelles, (iii) typologie des opérateurs d'amorçage des différents segments, (iv) rôle de régulateur métasyntaxique de la prosodie, (v) gradient de reduplication de l'agenda selon le niveau de construction de l'idée regardante, et (vi) articulation des critères de linéarisation issus du texte (thème / rhème) et du verbe (actance), on dispose des principaux ressorts de l'actualisation phrastique, pour l'énoncé le plus simple comme le plus complexe, y compris la variation aléatoire de l'improvisation orale. On présente en contrepoint le processus homologique en langue basque en nous demandant si comme en français il est déterminé par l'incidence de précurseurs lexicaux de langue.

3. L'agenda orthosyntaxique euskarien

La chaîne prototypique d'opérations à réaliser dans l'acte phonatoire de production de la chaîne linéaire, et la manière dont elles conduisent la construction de la représentation sémantique verbale et son émergence à la conscience de l'interprétant réflexif ou adressé (exophasie). Soit l'énoncé :

- (3) *Poesia sozialari* *tratamendu abangoardista* *eman* *diot*.⁶
 [poésie sociale]-DET-DAT [traitement avant-gardiste]-A donné A₃D₃E₃
 'Poésie sociale-la-à traitement avant-gardiste donné le-lui-je'⁷
 « J'ai donné un traitement avant-gardiste à la poésie sociale. »

On y relève les propriétés canoniques suivantes :

- les arguments nominaux de type SN, actants et circonstants, précèdent le SV (*poésie sociale, traitement avant-gardiste*).
- chaque SN est formé d'un couple articulant dans cet ordre la matière notionnelle et la forme grammaticale selon une séquence que j'ai nommée [lexis]+[nexus], telle que [*poesia*

⁶ Juan Zabala, *Berri info*, interview, 23 mai 2008.

⁷ Pour les auxiliaires conjugués, agglutinants (cf. infra pour le principe), on donne (i) la forme (*diot*), (ii) la composition en éléments formateurs (A₃D₃E₃ = absolutif de 3^e personne + datif de 3^e personne + ergatif de 1^e personne, cf. tableau des abréviations), (iii) la 'glose' des éléments (dans l'ordre où ils se présentent), (iv) la traduction.

sozial[[*ari*]] : la lexis reçoit un ou plusieurs lexèmes, ici, un nom et un adjectif ; et le nexus reçoit un train de morphèmes agglutinants spécifiant la détermination (ici le déterminatif *a* « le/la », le nombre (pas de pluriel ici), le cas (ici *i*, datif « à » ; le *r* est épenthétique).

- L'instanciation de la lexis peut varier du simple au complexe : mot unique (pronom, nom), groupe nominal (nom + adjectif), proposition impersonnelle ou personnelle (à participe ou auxiliaire final). Dans tous les cas, le nexus se suffixe dernier élément lexical présenté par la lexis mais porte sur l'ensemble de la lexis à la manière d'une préposition inversée (cf. gloses) :

- (4) *Amak aurkituta saguari buruz*
 [[Maman-ERG trouvé-RES souris]-DET-DAT tête]-INSTR
 'maman-par trouvé souris-la-à tête-par'
 « A propos de la souris trouvée par maman » (=« que maman a trouvée »)

- le nexus aussi varie en complexité : trois cas actanciels (ergatif, datif, absolutif), qui commandent l'accord verbal multiple (cf. *diot* $A_3D_3E_3$), sont mutuellement exclusifs (comme les cas paradigmatiques du latin) ; par contre, les cas inactanciels, constitutifs des circonstants, adpositions adjectivales et adverbiales, sont compatibles entre eux et s'agglutinent selon des enchaînements précis : *etxea* « la maison » (A), *etxera* « à la maison » (ADL), *etxerako* 'd'à la maison' (ADL+GL pour adjectivation : *etxerako bidea* 'la route d'à la maison' « la route de la maison », *etxerakoan* (ADL+GL+DET+IN 'dans le d'à la maison' = « en se rendant à la maison »). Un nexus complexe comme *-rakoan* s'applique à une lexis simple ou complexe (cf. supra), y compris propositionnelle sous la forme *-lakoan* CONJ+GL+DET+IN (*-la* : conjonctif « que ») :

- (5) *Egin behar delakoan*
 Faire nécessaire est-CONJ-GEN-DET-IN
 'dans le de qu'est nécessaire faire'
 « puisqu'il faut le faire »

- les cas actanciels (absolutif, pas de marque ; ergatif *-k*, datif *-i*) organisent les arguments nominaux selon un schème de type gestaltien : ABS pose un objet de discours comme base ou repère, ERG différencie un argument en lui assignant un potentiel énergétique ou dynamique supérieur (agentif ou autre), en pic ; et DAT distingue un autre argument relatif⁸ saillant « en creux », par assignation d'un potentiel agentif inférieur (destinataire, bénéficiaire, support de résultativité). La valeur différencielle de ERG et DAT relativement à ABS leur interdit d'apparaître sans confrontation à ABS, d'où le non marquage de l'agent avec les verbes monovalents⁹ : *Jonek sagarra jaten du* « Jean-ERG mange la pomme-ABS », *Jon dabil* « Jean-ABS marche ». La valence s'organise autour d'un argument central ABS non fléchi, auquel s'adjoignent des arguments périphériques complémentaires via des postpositions signifiant le rapport d'incidence qui les lie (à la manière de génitifs). L'ensemble commande l'accord verbal multiple et fonctionne comme un multisujet à actance variable.

- la forme verbe finale, soit un verbe simple (*dabil* « il marche »), soit un auxiliaire précédé d'un participe aspectuel (cf. (3) *eman diot* « je le lui ai donné »), s'accorde donc avec le multisujet par incorporation agglutinante d'éléments formateurs correspondant aux clitiques romans (Creissels 2006) : pour *diot* *d-*, A_3 , reprend « traitement avant-gardiste » ; *-o-*, D_3 ,

⁸ Pour certaines langues comme l'inuktitut, l'ergatif est effectivement nommé *cas relatif* dans la tradition grammaticale, pour cette raison précisément.

⁹ Avec des exceptions bien connues comme *urak irakitzen du* « l'eau bout » où l'eau *ura* est à l'ergatif *k* et l'auxiliaire avec double accord absolutif / ergatif malgré l'absence de SN absolutif explicite ou restituable, cf. infra.

reprend « à la poésie sociale », SN lui-même marqué datif par *-i* ; et *-t*, E₁, renvoie à un argument implicite « moi » explicitable par *nik* ([*ni*][*k*], lexis *ni-* « moi », nexus *-k* ergatif). Dans la conjugaison analytique, le participe préfinal varie par des suffixes aspectuels d'accompli, accomplissement et inaccompli indépendamment de l'incorporation actancielle par l'auxiliaire : *eman diot* « je le lui ai donné », *ematen diot* « je le lui donne », *emango diot* « je le lui donnerai » ; et l'auxiliaire varie actanciellement quel que soit l'aspect *eman dut* « je l'ai donné », *ematen diot* « je le lui ai donné ». Pour la conjugaison synthétique, la même « pelote » de formants s'agglutine directement à la base lexicale du verbe, laquelle ne reçoit aucune marque aspectuelle : *liburua daramakiot* « je lui apporte le livre », où *da-*, *-o-* et *-t* correspondent à *d-*, *-o-* et *-t* de *diot*. Ceci fait de l'auxiliaire une agglutination de marqueurs de forme sans matière lexicale.

En regroupant les éléments qui précède on reconstitue l'agenda orthosyntaxique de l'énoncé basque comme suit : dans un premier temps, la phase analytique, le locuteur construit des arguments par le couple lexis / nexus (matière + forme). La lexis a recours aux notions de langue pour former une notion de discours, et le nexus spécifie les rapports des nominaux entre eux (cas actanciels et génitifs) ou au verbe (autres cas) en termes de connexion incidencielle d'apport à support ; la progression linéaire élabore dynamiquement un réseau syntaxique en partant des ramifications nominales et en convergeant vers le tronc aboutissant au verbe. Dans un second temps, une sélection de ces arguments, le multisujet construit par le système ABS-(DAT)-(ERG) avec son centre et ses périphériques, est incorporée au verbe sous la forme des éléments formateurs agglutinants : le réseau des rapports argumentaux est actualisé dans le contexte des paramètres de temps, modalité et allocutivité portés par le verbe. Ce réseau varie formellement selon le paramétrage : un élément formateur donné comme ABS₃ varie allomorphiquement et positionnellement dans l'agglutination au gré des autres paramètres d'actance (cooccurrence ou non de ERG et DAT), de temps, modalité etc. ; il n'y a pas reproduction mais retraitement du réseau dans l'environnement de la prédication et de l'interlocution (Bottineau 2005). Dans ce retraitement, il est possible de ne pas prendre en compte certains éléments du multisujet (passif, antipassifs), ou au contraire, d'en ajouter (cas de la conjugaison allocutive : le verbe incorpore une marque masculine ou féminine d'un allocutaire qui ne participe pas au procès évoqué par le verbe et le multisujet). La valence verbale s'ajuste à celle du multisujet et son éventuel reprofilage, mais certains verbes minoritaires possèdent une valence lexicale propre, d'où des cas de conflits qui se soldent par des structures impersonnelles, elles aussi variable en type et nombre d'éléments formateurs concernés (Bottineau & Roulland 2010).

Enoncer en basque, c'est donc d'abord former le « casting » argumental en associant des acteurs notionnels à des rôles fonctionnels, puis activer l'intrigue par un verbe qui intègre le « casting » dans un système de repérage défini et les retente dans cet environnement. L'énoncé basque possède ainsi une narrativité de la procédure de construction du sens très différente de celle du français. L'actualisation réside dans la production d'une forme agglutinée qui « recalcule » des formes perso-casuelles dans un contexte verbal paramétré, et on peut, pour une fois, produire un formalisme qui modélise cette dynamique « dans l'esprit » de l'expérience langagière naturelle (étude à paraître). Le verbe n'est pas toujours final : il peut être anticipé (négation) et certains nominaux s'extrapotent vers la droite (thématisation) ou la gauche (focalisation, « galdegaia »), mais le principe de base est celui d'une analyse et synthèse avec des variations d'exécution en contexte. On n'observe pas de conflit systématique entre hypersyntaxe et hyposyntaxe comme en français, pas plus qu'il ne peut exister une hyposyntaxe par laquelle un verbe pivot organiserait le choix et la position de ses arguments. S'il est faux de dire que l'énoncé basque a la syntaxe de la morphologie des constituants de langue qui le forment, il est vrai de dire à l'inverse que ses constituants ont la morphologie (agglutinante) de la syntaxe (de l'agenda orthosyntaxique) qui préside à la

constitution linéaire du tout. Les classes de mots (nom, adjectif, adverbe) se déterminent essentiellement par positionnement au sein de la lexis (en discours) et par dérivation suffixale (préconstruction en langue) alors que la syntaxe connective, gérée par le nexus, concerne la lexis en bloc quoi qu'elle contienne (y compris des propositions) : on a l'impression qu'une cloison sépare deux niveaux, celui des unités de langue, lexicales, et celui de l'unité de discours, la phrase, avec schème procédural et sa composante automatique, son agenda orthosyntaxique, peu lié aux classes de mots.

Conclusion

De ce contraste opposant le français et le basque, il ressort que l'ancrage lexical de la syntaxe est une variable typologique ; et corollairement, la question de l'autonomie de la syntaxe ne peut pas recevoir de réponse universelle et principielle. De cette corrélation dépend le contenu du processus d'actualisation phrastique : un agenda procédural, avec son centre orthosyntaxique, ses excursus parasyntaxiques, ses contrôles métasyntaxiques, et son ancrage, lexical ou non, typologiquement variable. Le basque, en particulier, s'est doté d'un seuil d'actualisation dans la linéarité, la conjugaison agglutinante. Le français ne dispose pas de ce seuil et distribue l'actualisation de manière plus diffuse. On en a l'illustration avec l'accord du participe passé (*la lettre que j'ai écrite*) : le double accord convergent est proscrit, mais le double accord distribué en parallèle est possible si deux clitiques thématiques antéposés (sujet et objet) peuvent être mis en correspondance avec deux marqueurs verbaux, l'un pour le sujet (l'auxiliaire, vecteur d'opérativité), l'autre pour l'objet (le participe, vecteur de résultativité), avec un effet de « double seuil » et de divergence. L'énoncé français ne dispose pas du point de convergence basque parce que les unités lexicales sont munies de leur propre agenda syntaxique interne, le couple base + flexion, matière + forme au niveau du lexique, qui tend à bloquer les agglutinations. Ce même couple, syntagmatique en basque, les favorise. La mise en rapport matière / forme, tardive en basque, est précoce en français, d'où la solidarité lexique / syntaxe. La nature de l'actualisation phrastique doit beaucoup à cette variable.

Abréviations pour le basque

abréviation	Catégorie	Marqueurs
A	absolutif (verbe)	Ø
ABS	absolutif (nexus)	(variable)
ADL	adlatif	-ra
CONJ	conjonctif	-la
D	datif (verbe)	(variable)
DAT	datif (nexus)	-(r)i
DET	déterminatif	-a
E	ergatif (verbe)	(variable)
ERG	ergatif (nexus)	-k
IN	inessif	-n
INSTR	instrumental	-z
GL	génitif locatif	-ko
PAS	passé	-n
RES	résultatif	-ta

Bibliographie

- Bergounioux, G. (2004), *Le moyen de parler*, Verdier.
- Bottineau, D. (2005), « Prédication et interaction cognitive en basque », François, J. & Behr, I., *Les constituants prédicatifs et la diversité des langues, Mémoires de la Société de Linguistique, XIV*, Peeters, Louvain, 97-132.
- Bottineau, D. (2005), « Périphrases verbales et genèse de la prédication en langue anglaise », Le Querler, N. & Bat-Zeev Shyldkrot H. (dir.), *Les périphrases verbales, Lingvisticæ Investigationes Supplementa 25*, Benjamins, 475-495.
- Bottineau, D. (2006), « Les formes non finies du verbe basque », BLANVILLAIN, O. & GUIMIER, C., *Travaux linguistiques du Cerlico, 19, Les formes non finies du verbe -I-*, Presses Universitaires de Rennes, 33-60.
- Bottineau, D. (2007), « Le problème de la réflexivité en basque », in Rousseau, A., Bottineau, D., & Roulland, D. (dir.), *L'énoncé réfléchi*, Presses Universitaires de Rennes, 205-228.
- Bottineau, D. (2007), « La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité », Begioni, L. & Muller, C. (dir.), *Problèmes de sémantique et de syntaxe, Hommage à André Rousseau*, Editions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3, collection UL3 travaux et recherches, 351-372.
- Bottineau, D. (2007), « Ergativité nominale et actance verbale en basque », *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives, Actes du XI^e Colloque International de l'AIPL, Association Internationale de Psychomécanique du Langage, Université Paul Valéry, Montpellier, 8-10 juin 2006*, Lambert Lucas, 133-141.
- Bottineau, D. (2008), « Les formes nominalisées du verbe basque », *Faits de Langue*, 30, 15-39.
- Bottineau, D. (2009), « La morphosyntaxe allocutive du sens grammatical », *Revue de Sémantique et Pragmatique 19/20*, 71-98.
- Bottineau, D. (2010), « Language and enaction », Stewart, J., Gapenne, O. & Di Paolo, E. (eds), *Enaction: towards a new paradigm for cognitive science*, MIT, à paraître.
- Douay, C. (2000), *Éléments pour une théorie de l'interlocution, Un autre regard sur la grammaire anglaise*, Presses Universitaires de Rennes.
- Erard, Y., « De l'énonciation à l'enaction. L'inscription corporelle de la langue », *Cahiers de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage, n° 11, Mélanges offerts en hommage à Mortéza Mahmoudian, tome I et II*.
- rain and Language, 89, 385-392.
- Guillaume, G. ([1948-1949] 1971), *Leçons de linguistique, vol. 2*, Les Presses de l'université Laval, Québec; Klincksieck, Paris.
- Janet, P. ([1889] 2005), *L'automatisme psychologique - Essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine*, L'Harmattan.
- Keller, P.-H. (2006), *Le dialogue du corps et de l'esprit*, Odile Jacob, Paris.
- Lakoff, G. & Johnson, M. (1999), *Philosophy In The Flesh: the Embodied Mind and its Challenge to Western Thought*, Basic Books.
- Laplane, D. (2000), *La pensée d'outre-mots, la pensée sans langage et la relation pensée-langage*, Institut d'édition sanofi-synthelabo.
- Maturana, H. (1978), "Biology of language: The epistemology of reality", in Miller, G., and E. Lenneberg (eds.), *Psychology and Biology of Language and Thought: Essays in Honor of Eric Lenneberg*, New York: Academic Press, 1978, 27-64.
- Robert, S. (éd.). (2003a), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation*, Peeters, Louvain-Paris.
- Robert, S. (2003b), « L'épaisseur du langage et la linéarité de l'énoncé: vers un modèle énonciatif de production ». A. Ouattara, *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs - Théories et applications*. Paris/Gap: Ophrys, Coll. HDL, 255-274.

- Shanon, B. (1993), *The Representational and The Presentational: An essay on cognition and the study of mind*. London: Harvester-Wheatsheaf.
- Valin, R. (1981), *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Les Presses de l'université Laval, Québec.
- Varela F., Thompson E. & Rosch E. (1993). *The Embodied Mind: Cognitive Science and Human Experience*. MIT Press, Cambridge.